CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E104185** **VALABLE JUSQU'AU** **02/06/2027**

ÉDITÉ LE 08/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1983

Raison sociale : ALUMINIUM VERANDAS INDUSTRIES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/11/2024

Sigle : A.V.I.

Capital : 40 000

ROUTE DE ROYAUMONT
95270 ASNIERES-SUR-OISE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE 32685373600030

Siret : 326 853 736 00022

Téléphone : 01 30 35 38 00 **Fax :**

Portable : 06 87 16 91 90

Code NACE : 4399B

Responsabilité légale :
CRESPO ROMAIN, ANTONIO, CLAUDE DIRECTEUR GÉNÉRAL / SIMON DOMINIQUE, DENISE, CLAUDE PRÉSIDENT

Numéro caisse de congés payés : 210100300180

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011177911104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011177911104

Site Internet : http://www.avi.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

E-mail : quitterie@avi.fr

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 894 039 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	15	03/06/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/06/2026 10:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E104185** **VALABLE JUSQU'AU** **02/06/2027**

ÉDITÉ LE **08/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1983
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/11/2024
Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE 32685373600030

Siret : **326 853 736 00022**
Code NACE : 4399B
Numéro caisse de congés payés : 210100300180

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011177911104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011177911104

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **ALUMINIUM VERANDAS INDUSTRIES**
Sigle : A.V.I.
ROUTE DE ROYAUMONT
95270 ASNIERES-SUR-OISE

Téléphone : 01 30 35 38 00 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://www.avi.fr
E-mail : quitterie@avi.fr

Responsabilité légale :
CRESPO ROMAIN, ANTONIO, CLAUDE DIRECTEUR GÉNÉRAL / SIMON DOMINIQUE, DENISE, CLAUDE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	03/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	03/06/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/06/2026 10:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.